

M. POINCARÉ et la légende de l'impérialisme français

M. Poincaré a prononcé, à l'Association de la presse anglaise-américaine, des paroles qui méritent d'être remarquées et qui peuvent avoir l'effet le plus utile. S'adressant à des journalistes, qui ont mission de renseigner le public de leur pays, il a fait appel à leur témoignage personnel, et à ce sujet, il a retracé en quelques formules heureuses la figure vraie de la France.

La propagande obtinait tend à faire passer la nation française pour militariste et impérialiste. Par des colonnes répétées et qui ne résistent pas à l'examen, on présente la France comme un pays victorieux, et faisant obstacle à la paix, au développement, au bonheur universel. M. Poincaré n'a pas manqué de montrer avec sa précision et son autorité, notre pays occupé à relever ses ruines, à panser ses blessures, toujours prêt à examiner les propositions généreuses et humanitaires et à favoriser les nobles inspirations, mais contraint de veiller à la sécurité de ses frontières et à tenir compte des conditions de vie que l'histoire et la géographie lui imposent.

Quand on réfléchit à l'histoire de ces dernières années, on se persuade que les paroles de M. Poincaré répondent rigoureusement à la réalité. Il n'est pas une occasion depuis le traité de paix où la France n'ait fait preuve de modération. Ayant la force, elle a cru pouvoir se montrer patiente et mesurée. Elle a même consenti, pour l'esprit de la paix, à ce qu'on lui ait imposé des conditions qu'elle n'a jamais acceptées. Elle n'a jamais accompli les actes qui lui étaient proposés par les partisans de l'énergie; elle ne s'est pas refusée aux mesures qui lui étaient demandées par les partisans de la conciliation. On disait qu'elle occuperait la Ruhr; elle ne l'a pas occupée. On a dit depuis qu'elle n'aurait pas à Gènes; elle a consenti à y aller sous des réserves bien légitimes. Près de trois ans après la signature d'un traité où l'Allemagne a mis sa signature, elle a reconnu sa responsabilité dans les origines de la guerre, nous en sommes encore à attendre notre dû, et nous assistons avec calme, parce que nous savons que le droit est pour nous et que nous aurons le dernier mot, à ce spectacle inique d'une Allemagne qui se débrouille sans doute les faits auxquels on pouvait s'attendre.

LA LIQUIDATION DES STOCKS DES RÉGIONS LIBÉRÉES

M. Reibel vient d'approuver le cahier des charges pour la vente. Paris, 3 mars. — On sait que, dès son arrivée au Ministère des Régions Libérées, M. Charles Reibel avait manifesté la volonté de liquider au plus tôt les stocks dont son administration a encore la charge, en poursuivant le double but d'éviter la spéculation et de mettre à la disposition des sinistrés l'outillage mécanique dont ils ont besoin.

LA CONFÉRENCE DE GENÈS

De date en date. Paris, 3 mars. — Un de nos confrères croit savoir qu'à Bourgne, M. Lloyd George a nettement déclaré que sa présence à Londres serait absolument nécessaire du 30 avril au 4 mai, date extrême à laquelle doit être voté le budget anglais, d'où nouvel ajournement possible à la seconde semaine de mai.

LES CONGRÈS

Le Congrès de la Confédération Générale des Associations Agricoles des Régions Libérées. Paris, 3 mars. — La Confédération Générale des Associations Agricoles des Régions Libérées a tenu, aujourd'hui, la première séance de son Congrès annuel, sous la présidence de M. Delorme, vice-président.

Une explosion détruit une villa malinoise

Le Parc de Saint-Malo recherche l'auteur de l'attentat. Saint-Malo, 3 mars. — Une violente explosion a détruit, sur le boulevard Roussin, une villa, dont le propriétaire, M. Garnier, était absent. L'enquête du Parc a permis de retrouver dans les débris deux détonateurs et des bouts de cordons dynamite. On recherche l'auteur de l'attentat.

LA RECONSTRUCTION DES ÉGLISES DÉVASTÉES

Mgr Ceretti, le nonce apostolique à Paris, joint sa voix à celle des évêques des diocèses sinistrés

Paris, 3 mars. — Mgr Ceretti, nonce apostolique, vient d'adresser aux évêques français une lettre dans laquelle il déclare tout d'abord qu'il ne lui reste rien à ajouter à l'émouvant appel que les évêques des diocèses sinistrés leur ont adressé ainsi qu'à tous les catholiques français en faveur de l'emprunt pour la reconstruction des Églises dévastées.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Hery

M. Hery, sénateur des Deux-Sèvres, n'est pas content par les déclarations du ministre des Finances.

M. Hery

M. Hery, sénateur des Deux-Sèvres, n'est pas content par les déclarations du ministre des Finances.

M. Hery

M. Hery, sénateur des Deux-Sèvres, n'est pas content par les déclarations du ministre des Finances.

M. Hery

M. Hery, sénateur des Deux-Sèvres, n'est pas content par les déclarations du ministre des Finances.

M. Hery

M. Hery, sénateur des Deux-Sèvres, n'est pas content par les déclarations du ministre des Finances.

M. Hery

M. Hery, sénateur des Deux-Sèvres, n'est pas content par les déclarations du ministre des Finances.

M. Hery

M. Hery, sénateur des Deux-Sèvres, n'est pas content par les déclarations du ministre des Finances.

M. Hery

M. Hery, sénateur des Deux-Sèvres, n'est pas content par les déclarations du ministre des Finances.

M. Hery

M. Hery, sénateur des Deux-Sèvres, n'est pas content par les déclarations du ministre des Finances.

M. Hery

M. Hery, sénateur des Deux-Sèvres, n'est pas content par les déclarations du ministre des Finances.

Le Sénat autorise le Gouvernement à abaisser l'indemnité des Boxers

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

UN DÉBAT A LA CHAMBRE SUR L'AGRICULTURE

M. Chéron, répondant à M. de Castellane, les efforts accomplis pour favoriser le retour à la terre. Paris, 3 mars. — M. Raoul Péret ouvre la séance à 15 h. 05.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

La crise politique anglaise paraît écartée

Sir George Younger cesse momentanément ses critiques contre M. Lloyd George. Londres, 3 mars. — Sir George Younger aurait consenti, au cours de l'entrevue qu'il eut avec MM. Balfour et Chamberlain, à cesser momentanément ses critiques, tout en faisant remarquer que la tactique à laquelle on lui demande de se rallier, c'est-à-dire celle

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Lettre de Bruxelles

LA DEPOPULATION. — UN DÉCRET DE PLUS DE 700.000 HABITANTS. — STATISTIQUES DÉSOLEANTES. — LES EFFETS DE LA GUERRE. — FAUT-IL DÉSESPÉRER? (D'un correspondant particulier)

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Jules Delahaye continue son interpellation

Après intervention de MM. de Lasteysrie et Poincaré, le projet de loi est adopté. Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.